

L'équipe d'ingénieurs santé, architecte et experts de Médialis propose un savoir-faire unique en matière d'audit et préconisations en technologies pour l'autonomie et accessibilité. Nous réalisons pour des structures spécifiques type EHPAD :

- un état des lieux des conditions d'accessibilité de l'établissement,
- des préconisations de solutions d'aménagement avec leur coût associé,
- des préconisations de technologies pour l'autonomie après analyse des besoins.

Médialis porte en effet depuis 2006 des projets innovants au service de l'amélioration de l'autonomie des personnes en situation de handicap dans l'habitat et les espaces urbains (ERP tout particulièrement). Cette action s'insère dans une volonté d'assistance auprès des collectivités et institutions souhaitant répondre au mieux à la loi de février 2005 dans ses volets d'accessibilité aux personnes handicapées, accessibilité se voulant « effective » et au service de tous les types de handicap.

Après avoir accompagné avec succès des maitres d'ouvrage prestigieux tels que la Mairie de Paris (à la fois pour une partie de ses ERP et pour toute sa voirie), la Direction des Musées de France ou encore la CAF, notre équipe a choisi de concentrer ses efforts sur la mise en accessibilité des établissements accueillant spécifiquement les personnes en situation de handicap, personnes âgées tout particulièrement : MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), EHPAD (Établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes), MAS (Maison d'accueil spécialisée), ...

A titre d'exemple, les EHPAD sont des établissements ERP de type J (« Structures d'accueil pour personnes âgées »). A ce titre, ils :

- devaient faire établir, au plus tard le 1er janvier 2011, un diagnostic des conditions d'accessibilité avec chiffrage du coût des travaux (par un prestataire extérieur expert tel que Médialis),
- doivent réaliser, avant le 1er janvier 2015, les travaux d'amélioration de l'accessibilité, suivant les résultats du diagnostic.

En tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage spécialiste de l'accessibilité, nous proposons des solutions qui peuvent être d'ordre architectural, organisationnel mais aussi technologique. En effet, les technologies au service de l'accessibilité améliore la qualité de vie des personnes âgées et le quotidien des professionnels. Elles apportent aujourd'hui une réelle amélioration de la prise en charge des résidents en favorisant leur sécurité (prévention des errances, détection

des chutes, ...), leur mobilité (domotique, chemins lumineux, ...), le lien social (informatique adaptée et visioconférence, blogs internes, ...) et enfin les loisirs (jeux tels que la Wii et stimulation des sens, instruments ergonomiques de musicothérapie, ...).